

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 juin 2017

OBJET :

Désaffectation et déclassement de locaux administratifs sis place de la République

Rapporteur : M LE MAIRE
Délibération n° 2

EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération du 21 septembre 2015, le conseil municipal a approuvé la désaffectation et le déclassement de locaux administratifs sis place de la République jouxtant l'hôtel de ville, pour envisager leur location et percevoir des revenus du domaine. Ces locaux ont été acquis en 2006 par la ville auprès de l'agence bancaire « Caisse d'Epargne ».

Or, l'association HESIO s'était portée candidate pour occuper ces locaux dans le cadre d'un projet de création d'auto-école solidaire en partenariat avec le CCAS.

Le conseil municipal avait alors abrogé sa décision de désaffecter et de déclasser ces locaux afin d'établir une convention d'occupation précaire et révocable avec l'association lors de sa séance du 20 mars 2017.

Cependant, l'association HESIO n'est pas parvenue à établir un plan de financement pour la réalisation de son projet solidaire. Par ailleurs, la commune a été sollicitée par des offices notariaux qui souhaiteraient s'établir sur le territoire communal.

Dans ce contexte, le conseil municipal a la possibilité de désaffecter et déclasser ces locaux administratifs pour convenir d'un bail avec un locataire présentant des garanties financières suffisantes.

PROPOSITIONS

Vu l'avis favorable de la commission « sécurité-risque majeur-politique de la ville » réunie le 14 juin 2017, il est proposé au Conseil Municipal :

- de désaffecter les locaux administratifs sis place de la République jouxtant l'hôtel de ville,

- d'approuver leur déclassement du domaine public communal pour le faire entrer dans le domaine privé communal,
- d'accepter la mise en location desdits locaux administratifs moyennant un loyer mensuel de 895 € hors taxes et hors charges,
- de charger M. le Maire d'établir le bail correspondant,
- d'autoriser M. le Maire à signer ce bail et toutes les pièces s'y rapportant.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte ces propositions.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 29 juin 2017.

Pour Extrait



**Michel BREUILLE,
Maire**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Breuille', written over the printed name of the Mayor.

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2017

tenu sous la présidence de
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	24
- Nombre de votants :	27
- Convocation du Conseil Municipal le :	15 juin 2017
- Convocation distribuée le :	15 juin 2017
- Affichage du compte-rendu le :	30 juin 2017
- Affichage du procès-verbal le :	22 septembre 2017

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLME Adjoints
- MME LEDROIT, M. PROVIN, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, MME CLAIR, M. ROSSIGNON, M. DI TOMMASO, MME DOLATA, M. MARSON, M. LEINSTER, MME MATHIEU, MME PAGELOT, M. CLOMES, MME POYDENOT, M. CAUSERO Conseillers Municipaux.

POUVOIRS

- M. VOGIN à M. ROSSIGNON
- M. FRANIATTE à MME CADET
- M. RIFF à MME MATHIEU

ABSENTS

- M. GONCALVES
- MME LANZI

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME SIMONNET

Pour extrait



**Michel BREUILLE,
Maire**